

Des campagnes vivantes

Un modèle pour l'Europe ?

Entre campagnes périurbaines et campagnes fragiles, comment définir les campagnes vivantes ? Quelles populations les habitent, y travaillent, les fréquentent ? Quelle place pour l'agriculture et la sphère agricole, quels rôles jouent les agriculteurs ? Quelles entreprises artisanales, industrielles, de services contribuent à la diversification économique ? Comment sont-elles organisées spatialement et politiquement ?

60 chercheurs et enseignants-chercheurs ont tenté de répondre à ces questions lors du colloque organisé en l'honneur du géographe Jean Renard à Nantes et en Vendée en mai 2000. Cet ouvrage offre en cette occasion rassemble des études de cas, français et européens, présentées à des échelles variées, ainsi que des réflexions plus générales sur les campagnes vivantes, celles que Jean Renard a toujours privilégiées dans ses recherches et qui constituent une des spécificités de l'organisation territoriale européenne.

Cet ouvrage est aussi l'occasion de faire le point sur les sources disponibles et les méthodes utilisées, préalable nécessaire si l'on considère que le simple inventaire d'indicateurs statistiques n'est plus suffisant pour analyser et comprendre l'originalité de systèmes territoriaux marqués par des initiatives nombreuses et diverses en faveur du développement.

Textes réunis sous la direction de Nicole Croix, professeur de géographie rurale à l'université de Nantes.

J. Aldhuy, R. Allain, F. Ardillier-Carras, T. Astruc, F. Auria, G. Baudelle, J. Beauchard, A. Berger, M. Bermond, P. Blondeau, E. Bonerandi, M. Bourguet, R. Bourrigaud, E. Bouzillé, C. Canevet, J.-P. Charvet, P. Chevalier, O. Chupin, P. Couturier, N. Croix, C. Delfosse, C. Delgado Vinãs, J.-P. Diry, R. Dodier, C. Ducoulombier, O. Etcheverria, J. Fache, M. Fournier, J.-P. Fruit, J.-C. Garnier, A. Gómez Suárez, P. Gouin-Lévêque, J.-C. Hinnewinkel, A. Honnegger, J.-P. Housseil, B. Jean, Y. Jean, V. Jousseume, C. Juin-Rialland, F. Labouesse, P. Le Her, F. Lescreux, R. C. Lois Gonzales, E. Marochini, F. Michaud, C. Muller, Y. Negro, H. Paillat-jarousseau, M. Périgord, M. Philipponeau, M. J. Piñeira Mantñán, J. Renard, O. Rialland, W. Ritter, F. Rodriguez Gonzales, É. Rouvellac, S. Schmitz, C. Stubbe, B. Vignon, P. Violier.

En couverture :
Le bourg de Saint-Fulgent à la fin des années 1990
(cl. Mairie de Saint-Fulgent).

Modes d'habiter et sensibilités territoriales dans les campagnes belges

SERGE SCHMITZ

Des campagnes vivantes sont aussi des campagnes pleinement vécues par leurs habitants, dont les éléments (villages, labours, pâtures, bois) sont intégrés dans l'environnement pertinent de chacun.

S'il existe encore des espaces, majoritaires, qui présentent une physionomie rurale en Belgique, la population occupée dans les secteurs agricoles et forestiers ne représente plus qu'une part infime ($\pm 3\%$) de la population active. Cependant, on ne craint plus la désertification des campagnes. Depuis les années 1970, les espaces ruraux sont d'une part réinvestis par les enfants d'autochtones qui retrouvent les avantages de la campagne de leurs aïeux sans les inconvénients de l'isolement et du manque d'équipements. D'autre part, des personnes originaires d'autres régions urbaines ou rurales viennent y chercher un autre cadre de vie. Bien sûr, tous les villages n'ont pas recouvré leur école, leur bureau de poste ou leur curé. Mais le bourg, qui est rarement à plus de dix minutes en voiture, concentre ces services et en offre de nombreux autres tels les supermarchés, les écoles secondaires et les équipements sportifs. Les activités du monde rural se sont diversifiées, les finalités des campagnes ont changé. Ainsi, les opérations de rénovation rurale, de développement rural et même de remembrement considèrent de plus en plus l'agriculture comme une activité parmi d'autres. Le rapport à la terre, les relations à et dans l'espace ont évolué. L'aménagement et la gestion de ces espaces doivent dès lors intégrer cette nouvelle donne.

L'étude des sensibilités territoriales permet la mise en évidence de cette juxtaposition d'anciens et de nouveaux modes d'habiter la campagne. La sensibilité territoriale est définie comme la propriété du sujet d'être informé des modifications qui se déroulent dans des endroits qu'il a appropriés. Ces sensibilités traduisent non seulement une connaissance mais une première appropriation des éléments de l'espace. Ces éléments sont définis par l'individu et présentent un intérêt particulier pour lui. Toute altération d'un de ces éléments aura ou sera considérée comme ayant des répercussions sur sa vie. L'aire de répartition des sensibilités territoriales n'est pas une simple transposition de l'espace de vie, car il est possible que des éléments extérieurs à celui-ci soit l'objet d'une sensi-

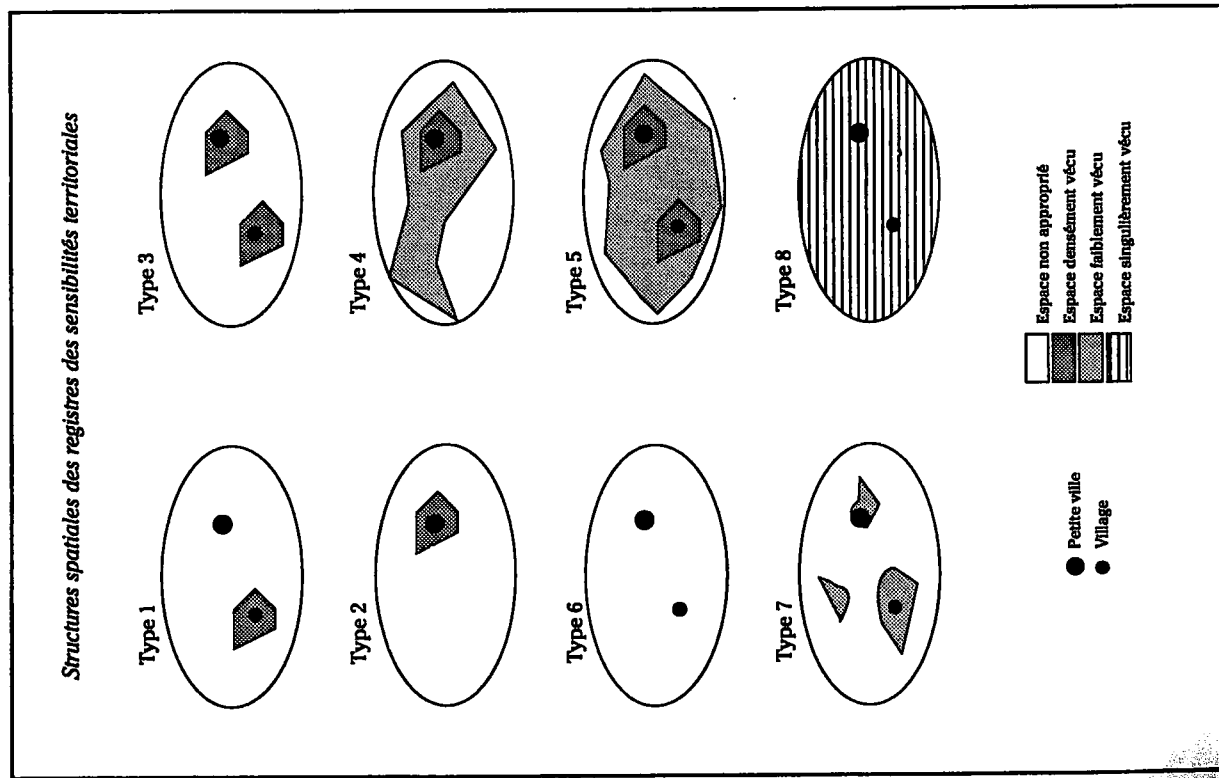
bilité territoriale suite à une médiatisation quelconque. D'autre part, si l'espace de vie s'inscrit dans la matérialité, les sensibilités territoriales dépendent directement des représentations de l'environnement. Il se produit une sélection des éléments du milieu. Les sensibilités territoriales d'un sujet traduisent à la fois son environnement comportemental et son attachement aux lieux.

Une méthode de mise en évidence des sensibilités territoriales consiste à comparer les modifications qui se sont concrètement déroulées dans un espace déterminé et les modifications relevées dans le discours des habitants de cet espace. Ceci demande dans un premier temps un inventaire des modifications de cet espace qui intègre autant que possible les éléments connexes aux modifications puis une récolte des discours sur les modifications. L'usage d'entretiens semi-directifs soulève cependant le problème de l'analyse du contenu du discours que même les méthodes de type lexical ne rendent pas exempt de critiques quant aux possibilités d'interprétation par le chercheur. Pour contrer quelque peu ces critiques, il est intéressant de compléter l'analyse du discours libre sur les modifications qui se seraient déroulées dans la région par un test. Ce test propose à la personne interrogée une trentaine de lieux de modification potentiels. Ces modifications ont été choisies non seulement en fonction de leur localisation mais aussi en fonction de leur diversité. Après localisation précise de ces lieux, on demande à la personne interrogée de signaler les modifications qui s'y seraient déroulées. L'ensemble des signalements ou des non-signalements constitue un registre de sensibilités territoriales. Ces registres distinguent cependant le fait de pouvoir signaler la modification attendue du fait de pouvoir signaler une modification qui n'était pas celle attendue par le chercheur. Un registre de sensibilités comprend alors une trentaine de cases qui peuvent prendre trois valeurs différentes. Il est aisé de comparer les registres de plusieurs individus ou populations mais également d'établir une typologie selon la méthode de la moindre distance entre les couples.

L'étude des sensibilités territoriales a été réalisée notamment auprès de 65 habitants de la commune fusionnée de Vielsalm (160 km²). Située en Ardenne, à 65 kilomètres au sud-est de Liège, Vielsalm est/était un bastion de la ruralité en Belgique. La construction de deux autoroutes, le développement d'un tourisme de masse et l'installation de grandes industries de traitement du bois ont bouleversé, au cours des vingt dernières années, la région. Pourtant, seules des parties de la population et de la structure territoriale sont atteintes par ces changements. Le classement par registre de sensibilités permet de regrouper les personnes interrogées en huit types différents qui traduisent assez bien la juxtaposition des modes d'habiter la campagne en Belgique. À côté des sensibilités territoriales directement héritées de l'âge agricole, de nouveaux registres de sensibilités territoriales mais aussi une nouvelle distribution de ces registres dans la population sont observés. La campagne n'est vécue et pleinement vivante que pour une part réduite de la population.

Les huit types observés à Vielsalm sont les suivants :

- Les premier et deuxième types de personnes ne sont sensibles qu'aux modifications sises autour de leur noyau d'habitat respectif. Pour diverses ral-



sons, elles sont profondément ancrées à celui-ci. Bien qu'elles puissent ne pas être sensibles à certaines modifications de cet espace restreint, il n'y a pas de commune mesure avec leur insensibilité aux autres modifications de la commune. Elles fréquentent occasionnellement d'autres parties de la commune, mais ne les considèrent pas comme étant chez elles. Les personnes du premier type ne peu sensibles aux évolutions du bourg ou des autres villages, car cela ne perturbe pas outre mesure leur vie, cela ne touche pas leur territoire. Le deuxième type diffère du premier par le fait que ces personnes habitent le bourg ou le conglomérat de villages alentours.

- Le troisième type se caractérise par une bonne sensibilité aux modifications au niveau de leur village et du bourg-centre. Ces personnes sont en interaction avec leur village et le bourg. Leurs identités tant discursive que pratique correspondent assez à cette répartition.

- Le quatrième type est le pendant du troisième type, sauf que ces personnes habitent le bourg ou les villages directement associés à celui-ci. Elles sont sensibles aux modifications du bourg mais également à certaines modifications extérieures sans toutefois couvrir toute la commune.

Ces quatre premiers types rassemblent des personnes qui ont un mode d'habiter assez traditionnel qui se développe soit à l'échelle du finage, soit à l'échelle un peu plus vaste qui englobe le bourg-centre. Si les personnes du premier type sont pour la plupart âgées, elles ne constituent pas, en nombre, une minorité négligeable.

- Le cinquième type se caractérise par une bonne sensibilité à propos des modifications situées au niveau du bourg et une sensibilité aux principales modifications sises sur le territoire communal. Ce type existait déjà, notamment dans la personne de certains commerçants itinérants mais a vu son nombre de représentants croître par la centralisation des services dans le bourg mais aussi par le développement des moyens de locomotion individuels. Ce sont souvent des personnes impliquées dans la politique locale ou dans les activités socioculturelles. Elles vivent à l'échelle de la commune ou à une échelle légèrement plus vaste. Elles sont ancrées dans leur village mais aussi dans leur région et ont de nombreuses interactions non avec tout le territoire communal, mais avec de nombreux lieux et habitants de cet espace.

- Le sixième type est par contre généré par les migrations et l'arrivée à la campagne d'habitants qui n'y recherchent qu'un cadre de vie en se gardant bien de nouer des liens sociaux avec les autres habitants ou qui y pratiquent leur profession sans s'intéresser particulièrement aux milieux. Ces personnes se caractérisent par une incapacité généralisée de signaler les diverses modifications. Leur attachement à la région est superficiel, les interactions avec les éléments de celle-ci sont rares. Bien qu'il existât jadis quelques habitants de ce type, ceux-ci se sont multipliés et soulèvent maintes questions en termes de cohabitation et de représentations politiques.

- Le septième type comprend des personnes dont la connaissance des lieux et les interactions avec ceux-ci sont en train de se mettre en place. Malgré leur arrivée récente dans la région, elles diffèrent du sixième type par une recherche d'interactions avec les habitants et les lieux de leur environnement, elles se

construisent petit à petit leur territoire. Leur registre de sensibilités ne correspond à aucun des autres registres, car il est en construction.

- Le huitième type traduit, comme le cinquième type, un mode d'habiter qui existait déjà mais s'est accru avec la spécialisation des activités professionnelles et de loisirs. Il est composé de personnes qui ne signalent que certaines sortes de modifications réparties sur toute la commune ou seulement une certaine partie. Leurs interactions avec l'environnement s'engagent dans un cadre bien précis, souvent lié à leur profession ou à une passion. Il y a une sélection des éléments de l'environnement qui sont pris en compte. Par contre, certaines personnes peuvent signaler presque toutes les modifications de la commune et seraient à même de signaler les modifications des espaces voisins. Elles pourraient être rattachées à ce groupe, car, dans un certain sens, elles entretiennent des interactions particulières avec la région. Ce sont des personnes à l'écoute de la nature et soucieuses de son devenir. Elles parcourent la région à pied et ont une intimité particulière avec elle.

Cette première étude sur les sensibilités territoriales confirme certaines hypothèses et soulève de nombreux problèmes.

Il apparaît que même dans les zones les plus rurales de Belgique, de nouveaux modes d'habiter sont apparus et représentent une part importante de la population. Mais des modes d'habiter hérités de l'âge agricole continuent à être présents. Sur un même territoire habitent des personnes qui vivent à des échelles variées mais aussi qui ont des attentes environnementales, donc des environnements pertinents, très différents. Cette juxtaposition plutôt que cohabitation des modes d'habiter engendre des incompréhensions et des conflits. Les responsables politiques mais également les spécialistes en aménagement du territoire, ancrés dans leur propre mode d'habiter et leurs propres sensibilités, semblent rarement conscients de cette diversité des sensibilités territoriales. Ils proposent encore trop souvent une gestion et une administration monolithes sans tenir compte de la variété des cultures territoriales. Ce problème est d'autant plus ardu que nous ne sommes pas parvenus à ce jour à déterminer des indicateurs simples d'identité qui pourraient presque automatiquement être associés à un type de registre de sensibilités territoriales. Cependant, lorsqu'on analyse les rapprochements entre individus selon leur registre de sensibilités, de nombreuses similitudes entre les personnes peuvent être relevées mais celles-ci constituent un tout. Ce tout traduirait en quelque sorte les attentes environnementales des individus. Ni le sexe, ni l'âge, ni la profession, ni d'autres caractéristiques semblables ne peuvent être considérés comme des facteurs déterminants d'un certain type de registre de sensibilités, car c'est l'ensemble des caractéristiques du vécu de l'individu qui le pousse à entretenir des relations particulières avec l'environnement.

L'étude des sensibilités territoriales montre également qu'en plus de l'étendue des espaces vécus et appropriés par chacun, il y a un réel intérêt à ne pas négliger le contenu de ces espaces. Seule une partie des éléments de l'environnement matériel est partie intégrante des environnements pertinents des habitants et cette sélection des éléments matériels varie selon les individus et leurs

SERGE SCHMITZ

attentes environnementales. Or, les aménageurs travaillent trop souvent au seul niveau de l'espace qu'ils ont objectivé. De même, à côté du contenu de ces environnements, l'étude des sensibilités territoriales permet de mettre en évidence une ébauche de la structure territoriale qui renseigne sur les lieux forts et faibles du point de vue du vécu. Renseignements précieux dans une philosophie du développement qui se veut respectueuse des héritages et de la population locale.

Des campagnes vivantes peuvent-elles être des campagnes qui ne sont pas vécues pleinement par leurs habitants ? L'étude des sensibilités territoriales ne répond pas à cette question mais elle permet de prendre conscience de la coexistence de divers modes d'habiter la campagne et de sources d'erreurs en matière d'aménagement des espaces ruraux.